

AVOIR comme instrument de transformation : à propos de la construction le garçon a les yeux bleus

Autor(en): **Gatone, David**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **31 (1972)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-25308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AVOIR comme instrument de transformation

A propos de la construction *le garçon a les yeux bleus*

Le problème posé par la construction *le garçon a les yeux bleus* (a) se trouve assez généralement étudié, ou du moins mentionné, dans les grammaires françaises, à deux reprises. Il figure d'abord, pratiquement sans exception, au chapitre de l'article défini, où est noté l'emploi obligatoire de cet article dans (a), à la place d'un possessif et en liaison avec certains substantifs désignant une «portion de l'être humain»¹. Ce n'est pas ce détail, d'une importance d'ailleurs considérable², qui nous concernera ici, mais bien la construction tout entière.

Le même problème est traité d'autre part au chapitre de l'attribut, plus précisément de l'attribut de l'objet. On voit, en effet, dans l'adjectif *bleus*, un attribut de l'objet direct *les yeux*, *avoir* étant alors un verbe attributif. De ce point de vue, *le garçon a les yeux bleus* peut être mis en parallèle avec des phrases attributives telles que, par exemple, *le garçon a trouvé le livre curieux* (b). Le statut d'attribut de l'adjectif dans ces structures se reconnaît à certains faits grammaticaux :

1^o Une pause dans le discours est possible entre le syntagme nominal objet et l'adjectif (*bleus* ou *curieux*), alors qu'un adjectif épithète fait partie du syntagme nominal et constitue avec lui un seul groupe rythmique.

2^o La place de l'adjectif épithète est strictement déterminée par rapport au substantif; il viendra en général soit devant (*un bon livre*), soit derrière (*un livre cher*). Dans la mesure où, pour certains adjectifs, la position est facultative, l'épithète n'en restera pas moins, nécessairement, dans le cadre du syntagme nominal (*ce livre curieux*, *ce curieux livre*). L'adjectif attribut, en revanche, est, en principe, mobile³, non par rapport au substantif proprement dit, mais par rapport au syntagme nominal tout entier⁴: *le garçon a trouvé ce livre curieux* / *a trouvé curieux ce livre*.

¹ C'est le terme employé par F. BRUNOT, *La Pensée et la langue*, Paris 1965, p. 629.

² Il manque jusqu'à ce jour une description systématique et détaillée du jeu de l'article défini et du possessif avec cette catégorie de substantifs.

³ Mobilité toute relative d'ailleurs, puisqu'elle n'existe que dans le cas d'un objet substantival. Quant à l'objet représenté par un infinitif ou une proposition, l'attribut le précède obligatoirement. *Pierre trouve utile de se revoir de temps en temps* / *qu'on se revoie de temps en temps*.

⁴ Dans les phrases du type (a), la mobilité de l'attribut semble problématique. *Le garçon a bleus les yeux* ne paraît admissible qu'au niveau de la langue littéraire et en liaison avec certains procédés stylistiques. On en a un exemple dans cette phrase de Courteline: *Soupe avait courte la rancune s'il avait l'irritation lente*. On notera par ailleurs que quelques adjectifs nécessairement antéposés au substantif en tant qu'épithètes, peuvent lui être postposés en tant qu'attributs. Si la phrase (b) est ambiguë, l'adjectif *curieux* pouvant être interprété soit comme épithète, soit comme attribut, la phrase *le garçon a trouvé le livre bon* ne l'est pas.

3° Le remplacement du syntagme nominal par un pronom personnel n'englobera pas l'adjectif si celui-ci est un attribut, ce qui confirme bien qu'il ne constitue pas un terme de ce syntagme. L'épithète, au contraire, est incluse dans la substitution. On aura donc, pour (b), deux substitutions possibles :

le garçon l'a trouvé

(où l' = *ce livre curieux* et où *curieux* = épithète)

ou bien :

le garçon l'a trouvé curieux

(où l' = *ce livre* et où *curieux* = attribut, le sens de *trouver* étant ici, bien entendu, différent)

De même :

le garçon a les yeux bleus

les yeux, il les a bleus.

La relativisation de (a) fait apparaître le même fonctionnement, comme le montrent les exemples suivants, cités par J. Damourette et E. Pichon⁵ :

Je vous l'accorde, répondit M. d'Anquetil renversé sur son fauteuil et caressant son mollet qu'il avait beau. (A. France, *La Rôtisserie de la Reine Pédauque*)

Elle refit tout ce qu'avait fait Pauline, et découvrit hardiment cette ligne de la nuque, qu'elle avait fine et pure. (A. France, *Le Lys rouge*)

Il existe donc une ressemblance structurale considérable entre les deux types de phrases attributives. Mais ceux-ci présentent aussi d'importantes différences. Tout d'abord, le verbe *avoir*, dans (a), n'admet pas, comme les autres verbes attributifs introduisant un attribut d'objet direct, le retournement au passif. *Ce livre a été trouvé curieux* n'a pas de correspondant dans le modèle (a). Ensuite, l'objet direct dans (a) est soumis à de strictes limitations : il appartiendra nécessairement à la catégorie grammaticale des substantifs⁶ (ou des substituts pronominaux) et à une catégorie lexicale relativement réduite de substantifs désignant une « partie inaliénable d'animé »⁷. C'est aussi à cette dernière caractéristique qu'est lié, comme on l'a vu

⁵ *Des Mots à la Pensée. Essai de Grammaire de la langue française*, Paris 1911-1950, vol. 2, p. 145.

⁶ C'est-à-dire que les infinitifs et les propositions sont exclus alors qu'ils sont possibles dans (b), cf. l'exemple de la N3. Notons cependant cet exemple curieux (il s'agit d'un exemple oral) mentionné par J. Damourette et E. Pichon, *op. cit.*, p. 19 : *Il avait difficile de remuer la main droite*. Cette phrase, pour exceptionnelle qu'elle paraisse, n'en est pas moins intéressante si, comme on essaiera de le faire par la suite, on cherche dans ces énoncés avec *avoir* autre chose que de simples phrases possessives.

⁷ *Animé* signifie ici *êtres humains et animaux*. Le terme *humain* seul, qu'on trouve fréquemment dans les grammaires, à propos de la construction (a) ne paraît pas suffisant pour en rendre compte. Celle-ci est en effet utilisée aussi à propos d'animaux. Voir, par exemple, Buffon, décrivant l'écureuil : *il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très dispos . . . Il a la voix éclatante . . . il a les ongles si pointus et les mouvements si prompts . . .* Notons aussi qu'il n'est pas exact, comme on le fait quelquefois, de parler seulement de *possession inaliénable*, ce qui n'expliquerait pas l'impossibilité de trouver dans (a) des mots tels que : *filz, fille, père, mère*, etc. Il s'agit de *non-animés*, parties inaliénables d'animés.

plus haut, l'emploi dans (a), des seuls articles définis, à l'exclusion de tous les autres déterminants⁸. Enfin, et à nouveau en liaison étroite avec la restriction portant sur la catégorie lexicale du substantif objet, le sujet doit être représenté par un substantif (ou son substitut) pourvu du trait (animé). On peut donc proposer, pour caractériser toutes les phrases construites comme (a), la formule suivante⁹:

Déterminant + substantif (animé) + avoir + article défini + substantif (partie inaliénable d'animé) + adjectif.

En conséquence, *le garçon a ses yeux bleus* est agrammatical¹⁰, *le garçon a la voiture bleue* représente une autre structure où l'adjectif n'est pas attribut et l'article défini ne renvoie pas nécessairement au sujet, *ma maison a les murs verts* est également agrammatical¹¹.

On a déjà mentionné plus haut l'impossibilité pour le verbe *avoir* et, partant, pour (a) tout entier, d'un retournement au passif, tel qu'on le trouve dans les phrases attributives du type (b). Il existe néanmoins pour (a) une structure parallèle avec laquelle la comparaison s'impose, et qui implique, elle aussi, une sorte de retournement. Il s'agit évidemment de la phrase avec *être*: *les yeux du garçon sont bleus* (c). L'information transmise par les deux énoncés est identique et on peut leur attribuer une même structure profonde. Etant donné le caractère nettement marqué de (a) par rapport à (c), qui représente une structure bien plus générale dans la langue¹², il est raisonnable de faire dériver (a) de (c), c'est-à-dire de postuler (c) comme source de (a). Nous dirons qu'il peut y avoir passage de (c) à (a) si (c) est conforme à la formule suivante: *déterminant + substantif (partie inaliénable d'animé) + de + déterminant + substantif*¹³ (animé) + *être + adjectif*.

⁸ *Le garçon a des yeux bleus* est évidemment possible et il ne semble pas qu'il y ait une quelconque différence de sens entre cette phrase et celle qui comporte l'article défini. Mais la structure syntaxique est complètement différente. Nous ne sommes plus en présence d'une phrase attributive.

⁹ Le déterminant est sujet aux règles habituelles d'effacement dans le cas d'un nom propre ou d'un sujet pronominal. La formule proposée ici ne comporte que les termes obligatoires et caractéristiques de la construction. Des expansions sont évidemment possibles pour chacun des termes. D'autre part, le terme «adjectif» est sans doute de portée trop restreinte. On peut en effet trouver également dans cette position des groupes de mots équivalant à des adjectifs (*il a l'esprit en ébullition*), ou même des circonstants de lieu (*il a l'esprit ailleurs*).

¹⁰ On ne confondra pas cette phrase agrammaticale avec la phrase parfaitement admissible *il a sa voix sèche des mauvais jours*. Cette dernière n'est pas attributive.

¹¹ On ne peut pas tout à fait écarter malgré tout, semble-t-il, la possibilité de rencontrer une phrase de ce genre, par exemple, comme procédé stylistique de personnification.

¹² Je veux dire par là que la phrase attributive avec *être* comme copule semble bien être une structure fondamentale de la langue. Cela ne signifie pas que, dans le cas particulier où le syntagme nominal sujet d'une telle phrase comporterait un substantif désignant une «partie inaliénable d'animé», le modèle (a) ne lui soit préféré et ne devienne, en conséquence, plus fréquent que la phrase-source correspondante.

¹³ Le syntagme *de + déterminant + substantif*, complément du sujet, doit lui-même être dérivé par toute une série d'opérations d'une phrase de sens possessif dont il est la réduction nominale, elle-même enchâssée comme constituant d'un syntagme nominal. Cette dérivation ne nous concernera pas ici.

Ce point de vue une fois adopté, il en découle que la transformation consiste, en somme, essentiellement, à faire d'un constituant du sujet de (c) (en l'occurrence, le complément de nom), le sujet de (a). Elle est donc comparable, quant à son résultat, à d'autres procédés du retournement qu'utilise le français, tels que le passif¹⁴ ou la transformation avec *voir* comme auxiliaire¹⁵ (p.ex. *la notion d'alphabétisation voit ainsi sa portée s'étendre*)¹⁶. Les autres effets de cette transformation sont le rejet du sujet proprement dit de (c) en fonction d'objet direct (*le garçon a les yeux ...*) et le remplacement de la copule *être* par *une autre copule, avoir*. On a là une confirmation indirecte du rapport étroit¹⁷, voire de l'intervertibilité, de ces deux verbes, dont il est clair que ni l'un ni l'autre n'ont, dans les deux phrases comparées, de valeur lexicale¹⁸. Le fait que dans *le garçon a les yeux bleus*, l'article *les* puisse renvoyer au sujet comme possesseur, n'implique pas que le marqueur de possession dans la phrase soit le verbe *avoir*. Le même rapport se retrouve en effet en l'absence du verbe *avoir* dans, par exemple, *le garçon lève les yeux*. Il semble d'ailleurs que cet emploi de *avoir* comme copule ne soit pas isolé dans la langue et qu'on puisse tenter d'autres rapprochements fructueux avec certains types de phrases. F. Brunot¹⁹ donne des exemples de phrases avec *avoir* et participe passé qu'il distingue à juste titre des emplois de *avoir* comme auxiliaire des formes verbales composées: *il eut une jambe cassée, cette pauvre femme a un fils tué à la guerre, il a eu une jambe emportée par un obus*. Toutes ces phrases avec *avoir* correspondent à des phrases passives (*un fils de cette pauvre femme a été tué ...*), c'est-à-dire, plus précisément, à des phrases avec *être*. On aurait ainsi une chaîne de transformations menant, pour les exemples ci-dessus, d'une phrase active à une phrase passive avec *être*, dont le sujet est l'objet de la phrase active, et de cette phrase passive à une phrase avec *avoir* dont le sujet est le complément du sujet de la phrase passive (le possesseur). Certes, ce type de phrases ne correspond pas en tous points à (a): l'objet direct, par exemple, n'est pas nécessairement un substantif «partie inaliénable d'animé» et, en conséquence, le déterminant ne sera pas soumis aux restrictions caractéristiques de (a): *cette pauvre femme a un fils tué ...* L'exemple suivant

¹⁴ Au sens large où l'entend, par exemple, J. DUBOIS dans sa *Grammaire structurale du français: le verbe*, Paris 1967.

¹⁵ Voir à ce sujet mon article *Le rôle de «voir» dans les procédures de retournement de la phrase*, in: *Linguistics* 58 (juin 1970), 18-29.

¹⁶ On peut comparer aussi, de ce point de vue, les énoncés *la tête me fait mal* et *j'ai mal à la tête*, bien qu'on ait sans doute affaire ici à un cas de lexicalisation.

¹⁷ Cf. l'étude classique de M. E. BENVENISTE, «*Être*» et «*avoir*» dans leurs fonctions linguistiques, in: *Problèmes de linguistique générale*, Paris 1966, p. 187-207.

¹⁸ Certes, ces verbes, de même que tous les verbes, peuvent convoyer des informations temporelles, modales, etc., mais celles-ci découlent, non pas du lexème verbal lui-même mais des désinences qui s'y ajoutent.

¹⁹ *Op. cit.*, p. 629. L'auteur remarque en outre que le verbe *avoir* «perd ici son sens de posséder». Cf. aussi, à ce sujet, A. BLINKENBERG, *L'ordre des mots en français moderne*, vol. 1, Copenhague 1928, p. 189-190.

montrera qu'il n'y a pas non plus de restrictions sur la catégorie lexicale du sujet [nécessairement animé dans (a)]:

Mais seuls 15% des produits ont leurs prix fixés par les autorités.

(*L'Express*, n° 965, p. 25)

La source de cette phrase est une phrase passive avec *être*:

Mais seuls les prix de 15% des produits sont fixés par les autorités.

Aucune différence de sens entre ces deux phrases, ni d'ailleurs entre celles-ci et la phrase active correspondante:

Mais les autorités fixent les prix de seulement²⁰ 15% des produits.

La construction du type (a) apparaît donc bien comme un cas particulier d'un procédé beaucoup plus général²¹ de retournement de phrases utilisant l'alternance *avoir/être*. Mais cette alternance même, ou plus précisément, l'utilisation de *avoir*, comme verbe vidé de sa substance, n'est qu'un des procédés que connaît le français pour le retournement des phrases (voir p. 95). Dans tous les cas cependant, le but visé est de placer, en fonction sujet, un terme autre que le sujet de la phrase-source, et qui est considéré par le locuteur²² (ou le scripteur) comme *le thème psychologique de l'énoncé*. Ainsi, dans *le garçon a les yeux bleus*, comme dans *les yeux du garçon sont bleus*, le siège du procès reste *les yeux*, le possesseur est *le garçon* et le procès (ici, une caractérisation) est *bleus*. Mais dans (a), le thème psychologique est *le garçon* et non *les yeux* comme dans (c). Ce qui distingue les trois variantes données ci-dessus de la phrase *les autorités fixent les prix ...* c'est le choix d'un thème différent pour chacune d'elles. Le procédé qu'on étudie ici, comme d'autres auxquels on a fait allusion plus haut, consiste donc à faire coïncider thème psychologique et sujet grammatical, la différence entre les diverses transformations résidant dans la fonction du terme de la phrase-source transposé en sujet dans la phrase-cible (objet dans la transformation passive, complément du sujet ici, etc.).

La transformation (c > a), dont on vient de voir le fonctionnement, est facultative même si sa fréquence dans le discours est sans doute très haute (cf. N 12). C'est dire qu'on peut toujours, en principe, trouver pour chaque phrase de structure (a), une phrase parallèle de structure (c)²³. Mais les choses ne sont pas aussi simples. Il s'avère, en effet, qu'à la structure (a) peuvent aussi correspondre des phrases qui ne possèdent pas nécessairement de contrepartie avec *être*, mais dont la ressemblance avec les phrases du type (a) paraît bien dépasser le niveau des simples structures de surface. Voici quelques exemples:

²⁰ *Seuls* et *seulement* fonctionnent, dans ces énoncés, en tant que variantes contextuelles.

²¹ Rappelons encore l'exemple oral signalé par Damourette et Pichon (N6), où l'on a affaire à un renversement avec *avoir* d'une phrase attributive dont le sujet est constitué par un infinitif.

²² Inconsciemment bien entendu.

²³ On laisse en dehors de cette discussion le cas de *avoir l'air* qui, bien que formé sur (a), s'est lexicalisé comme locution verbale.

Il avait le coup de crayon facile.

(R. Escarpit, *Paramémoires d'un Gaulois*, Flammarion, 1968, p. 51)

D'autre part, il avait la main dure et l'administration exigeante.

(R. Pernoud, *Aliénor d'Aquitaine*, Albin Michel, 1965, p. 233)

Quand nous avons vu qu'elle avait le stylo frétilant, nous l'avons mise en garde.

(*L'Express*, n° 967, p. 14)

Certains juges d'instruction, bien qu'ils s'en défendent, ont parfois le mandat de dépôt plus facile que d'autres.

(*L'Express*, n° 861, p. 42)

La France aussi eut parfois l'occupation lourde.

(M. Bataille, *La ville des fous*, Laffont, 1966, p. 284)

Ce qui caractérise tout d'abord ces exemples, c'est l'utilisation, en fonction d'objet, de substantifs que l'on n'aurait pas pensé, *a priori*, à inclure dans la catégorie des «parties inaliénables d'animés», dont on aurait imaginé plutôt qu'elle était close et, en outre, relativement réduite (cf. p. 93). C'est là qu'apparaît le rôle important de la créativité linguistique. La structure (a) qui, par rapport à (c), permet la transposition en fonction de sujet grammatical du terme «animé» de la phrase, est sémantiquement liée à la caractérisation intrinsèque d'un être. L'insertion, dans la structure, de substantifs n'appartenant pas, de par leur sens, à la catégorie des «parties inaliénables d'animé», leur conférera cette valeur, accompagnée sans doute, souvent, de certaines connotations humoristiques.

On remarquera d'autre part que, dans le cadre de (a), certains substantifs revêtent une valeur sémantique différente de celle qu'ils possèdent dans d'autres contextes. On peut prendre comme exemples les phrases suivantes :

Il a la victoire modeste.

(*L'Express*, n° 877, p.8)

Le vainqueur avait le triomphe modeste.

(*L'Express*, n° 875, p.3)

A la Convention démocrate de Chicago, en août, il a le deuil modeste.

(*L'Express*, n° 914, p. 17)

Il ne fallait tout de même pas avoir le triomphe trop évident.

(R. Gary, *Les couleurs du jour*, Gallimard, 1952, p. 224)

Rien dans le sens habituel de ces substantifs ne les prédispose à entrer dans la structure (a). Ils y entrent cependant avec, approximativement, le sens spécial de 'manière de triompher, d'être victorieux, de porter le deuil'. Les phrases correspondantes avec *être*, là où elles sont possibles, ne seraient pas équivalentes, le substantif y conservant son sens ordinaire (*sa victoire est modeste*).

Un des modèles de (a) qui semble très productif et, en même temps, assez éloigné des phrases du type (c) est celui qui utilise l'adjectif *facile* en fonction d'attribut :

Le personnel le trouvait épatant, ayant l'argent aussi facile qu'un touriste américain.

(M. Bataille, *op. cit.*, p. 251)

Ces détails, on les savait, non par elle, qui n'avait pas l'épanchement facile, mais par cette amie.

(J. Romains, *Le Dieu des Corps*, Gallimard [Poche], 1928, p. 60)

Tous deux, pourtant, n'ont pas l'amour de l'humanité facile ...

(*L'Express*, n° 1012, p. 66)

Cf. aussi les exemples 1 et 4 de la page 97).

Dans un dernier modèle enfin, on note une dissociation sémantique totale entre l'objet direct et l'attribut:

Un Américain sur deux ... a le vin mauvais ou triste.

(Cl. Roy, *Le Nouvel Observateur*, n° 254, p. 29)

J'ai vu un fumeur sur mille qui a la marijuana anxieuse ...

(*ib.*)

J'ai l'alcool philosophique, donc triste.

(M. Bataille, *op. cit.*, p. 198)

On voit qu'une expression comme *avoir le vin triste*, qu'on aurait plutôt tendance à ranger parmi les locutions figées, peut servir de modèle pour d'autres phrases. Mais il semble qu'il faille postuler ici une autre structure profonde puisque, en dépit du rapport syntaxique, marqué par l'accord entre l'attribut et l'objet direct, l'adjectif est nettement relié sur le plan du contenu au sujet. La source de ces phrases pourrait être: *Le vin rend mauvais un Américain sur deux*, c'est-à-dire: *le vin fait + un Américain sur deux est mauvais*.

Ce serait donc une structure causative qui pourrait être à la source de certaines phrases modelées sur (a). On voit que l'exploitation à des fins stylistiques d'un certain modèle syntaxique peut mener à construire sur ce modèle à partir de phrases-sources très différentes.

Tel-Aviv

David Gaatone